



En bref

Juillet 1998

Programmes et initiatives du ministère de l'Environnement

La nouvelle unité mobile de surveillance de l'air

Le ministre de l'Environnement, M. Norm Sterling, a dévoilé une nouvelle unité mobile de surveillance de l'air à l'occasion du Clean Air Fair at Metro Square, un événement sur la sensibilisation à l'importance de la qualité de l'air organisé par Pollution Probe le 23 juin 1998.

Le ministère de l'Environnement dispose maintenant d'une nouvelle unité mobile de surveillance de l'air, qui sera appelée à mesurer les polluants à l'origine du smog et à évaluer leur effets sur les régions éloignées et les petites collectivités.

L'unité mobile est conçue pour mesurer tout particulièrement les concentrations de gaz à l'origine du smog, tout comme les 27 stations du Ministère qui surveillent l'indice de la qualité de l'air dans 19 localités ontariennes. Il s'agit de la nouvelle composante du réseau ontarien de surveillance de l'air, qui consiste en stations de surveillance éparpillées sur le territoire ontarien.

L'unité mobile est dotée d'appareils pouvant mesurer en continu les teneurs atmosphériques des polluants à l'origine du smog, à savoir l'ozone, les oxydes d'azote, le monoxyde de carbone, le dioxyde d'azote et les particules inhalables. L'unité peut aussi prendre des mesures des composés organiques volatils, du mercure gazeux et des composés du soufre tout en recueillant des données météorologiques.

L'unité sera utile pour recueillir des données dans les régions où il n'existe pas de station de surveillance de l'air. Elle sera aussi appelée à se rendre sur le terrain pour prêter main-forte aux unités TAGA, des unités

Le ministre de l'Environnement, Norm Sterling, devant la nouvelle unité mobile de surveillance de l'air. Il est en compagnie du directeur exécutif de Pollution Probe, Ken Ogilvie (à gauche)

mobiles spéciales qui peuvent détecter une vaste gamme de polluants toxiques dans l'air.

L'unité mobile est très polyvalente. Elle peut en effet effectuer des études scientifiques sur la pollution atmosphérique de fond, le contrôle des programmes de surveillance de l'air des secteurs public et privé et faire la sélection des meilleurs emplacements pour des stations permanentes de surveillance de l'air.

Des études ont révélé que le smog aggrave les symptômes de nombreux troubles de la santé, notamment les affections respiratoires comme l'asthme et la bronchite. De plus, le smog cause des dégâts à la végétation, aux biens matériels et aux cultures. Qu'elle exerce une surveillance de l'air dans une collectivité ne disposant pas d'une station de surveillance permanente ou qu'elle fasse des mesures ponctuelles des teneurs de polluants à l'origine du smog, l'unité mobile est une petite mais importante composante du Plan de lutte contre le smog mis de l'avant par le Ministère.

On peut obtenir de plus amples renseignements sur la nouvelle unité mobile de surveillance de l'air en communiquant avec le :

Centre d'information
135, avenue St. Clair Ouest
Toronto (Ontario) M4V 1P5
Téléphone : 416 325-4000
Télécopieur : 416 325-3159
Numéro sans frais d'interurbain :
1 800 565-4923
Internet : www.ene.gov.on.ca



